

Entrepreneur menuisier

RÉF | 2977

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Préparer les activités de construction et de montage;
- Gérer le stock des matériaux en atelier;
- Organiser le poste de travail en atelier;
- Effectuer les opérations de transformation du bois pour menuiserie intérieure;
- Assembler et équiper les éléments de menuiserie intérieure;
- (dés-)installer le chantier de menuiserie intérieure;
- Placer les menuiseries d'intérieur;
- Placer les éléments de menuiserie extérieure.

Programme

- **Cours professionnels :**

1ère Année :

Organisation du chantier - Travaux en hauteur (12h)

Analyse, préparation et communication (44h)

Contrôle du support et prises de mesures sur chantier (12h)

Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, noeuds constructifs (12h)

Préparation des bois pour assemblage de base (20h)

Usinage et assemblage de base sans profilage (32h)

Evaluation cadre de base (EUAA1) (12h)

Approche des machines à commande numérique (8h)

Evaluation machine numérique (EUAA4) (4h)

Parquetage - Lambris (32h)

Faux-plafonds/cloisons/gîtage (4h)

Evaluation parements intérieurs (EUAA6) (8h)

Quincaillerie pour menuiserie intérieure et pose simple (16h)

Pose de menuiserie intérieure (16h)

Quincaillerie pour menuiserie extérieure et pose simple (4h)

Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, noeuds constructifs, pose de menuiserie extérieure (20h)

2ème année (menuisier d'intérieur) :

Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales (8h)
 BIM, outils numériques & gestion de chantiers (4h)
 Fonctionnement de l'entreprise de construction (60h)
 Suivi et examen VCA de base (4h)
 Techniques des escaliers balancés (28h)
 Techniques spécifiques des menuiseries intérieures (24h)
 Tableur Excel et métrés appliqués (16h)
 Usinage et assemblage de base avec profilage (32h)
 Evaluation cadre profilé avec assemblage de base (EUAA2) (20h)
 Réalisation de portes intérieures (24h)
 Evaluation porte intérieure (EUAA3) (8h)
 Escalier à palier et réalisation escalier droit (40h)
 Examen théorique EUAA5 (4h)

3ème année (entrepreneur menuisier) :

En cours d'élaboration

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

- o **Cours de Gestion :**

Esprit d'entreprendre; Création d'entreprise; Législation; Stratégie commerciale; Gestion commerciale; Comptabilité; Fiscalité; Plan financier.

- o **Pratique Professionnelle :**

Vous devrez être occupé dans la profession sous forme soit d'un(e) :

- **Convention de stage** passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un **délégué à la tutelle**.

- Contrat de travail

- Pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise.

N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Certification(s) visée(s)

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion CeCAF Menuisier d'intérieur (Certificat de Compétences Acquisées en Formation) au terme de la 2ème année de formation

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée 3 ans

Horaire

Début Septembre

Coût 325 € par an - Coût réduit Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois sur présentation du formulaire A15 de moins de 2 mois
-

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date **ET** répondre à l'une des conditions ci-après:

- OU** 4ème année réussie en secondaire général, technique ou artistique;
- OU** CESI;
- OU** 6ème année secondaire professionnelle réussie (soit le CE6P, soit le CQ6P);
- OU** Certificat d'apprentissage;
- OU** Examen d'admission.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

REMARQUES

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.

Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.

Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :

- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie
- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.

Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

[Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme.](#)

La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

[Suivez la vidéo d'un workshop relatif au métier.](#)

Organisme

efp / SFPME- Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
<http://www.efp-bxl.be>